Nations Unies A/58/681

Assemblée générale

Distr. générale
14 janvier 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session
Point 32 de l'ordre du jour
Question des îles Falkland (Malvinas)

Lettre datée du 13 janvier 2004, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de faire référence à la lettre datée du 5 janvier 2004, que vous a adressée le Représentant permanent de l'Argentine (A/58/671) avec, en annexe, le texte d'un communiqué de presse sur la question des îles Falkland publié le 3 janvier 2004 par le Gouvernement argentin.

Le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord affirme que la souveraineté du Royaume-Uni sur les îles Falkland, la Géorgie du Sud et les îles Sandwich du Sud ne fait aucun doute et il récuse et déclare sans fondement la prétention du Gouvernement argentin à la souveraineté sur ces îles et sur les zones maritimes voisines et ses allégations selon lesquelles les îles Falkland seraient illégalement occupées par le Royaume-Uni.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 32 de l'ordre du jour.

(*Signé*) Emyr **Jones Parry**

04-20785 (F) 160104 160104